


MAIRIE de SAINT-CANNAT
 13760

Séance du 11 janvier 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Présents	23
Représentés	4

L'an deux mille vingt-cinq et le onze janvier à dix heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le trois janvier deux mille vingt-cinq conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Joël LEVI VALENSI, Maire par intérim.

Etaient présents à cette Assemblée : J. LEVI VALENSI, D. CAMHI, Y. FALCHI, L. MAURIZIO, J.P. VENTURINI, D. BARBIER, G. SORBA, A.L. FALQUERO, J. GERARD, D. PETIT, M. CATELIN, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOURAS, S. BOULINGUEZ, M. RIBES, V. PELLISSIER, A. RUBIOLO, M.L. VOLAND, C. FREMY, G. BESSE, S. ROCHEZ, J. PRUNARET.

Absents excusés : C. POULIQUEN, C. BARRIERE représentée par G. BESSE, M. CUTILLO représenté par G. SORBA, P. BUISSON BAUMELOU représenté par J. LEVI VALENSI. M. SOONEKINDT représenté par Jacky GERARD
 Absent non excusé : C. MARTIN

G. SORBA a été élu secrétaire.

N° 2025-015

Désignation des
 représentants de la
 commune au sein
 de la Fédération
 nationale des
 communes
 forestières

La commune est adhérente de la Fédération des communes forestières (FNCOFOR), au sein de laquelle elle est représentée par un Conseiller municipal.

Selon leur site internet, les missions de la FNCOFOR sont de contribuer à réintégrer ce milieu rural forestier dans l'histoire collective nationale :

- en promouvant la prise en compte des valeurs et des intérêts du monde rural et forestier auprès des équipes dirigeantes (nationales).
- en associant davantage les populations rurales aux prises de décisions, en lien avec leurs élus.
- en favorisant le développement économique des territoires ruraux au travers des activités liées à la forêt
- en intégrant davantage les préoccupations sociétales dans la gestion forestière
- en développant et en valorisant les actions d'ouverture sur le monde extérieur

L'espace forestier et rural représente un "monde commun" de reconstruction des solidarités, du social et du politique. Les territoires forestiers incluent les hommes et les femmes, renouent les liens entre les zones rurales et urbaines, redonnent de la fierté aux populations rurales.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

..... **DECIDE :**

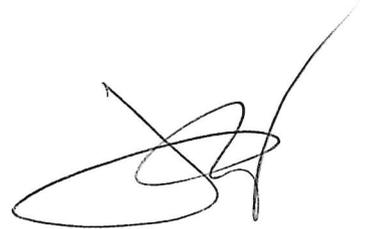
- De désigner Joël LEVI VALENSI, Maire, comme représentant de la commune au sein de la FNCOFOR des Bouches du Rhône, et Guillaume SORBA comme suppléant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Guillaume SORBA

Le Maire,
Joël LEVI VALENSI



Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-Préfecture le : 11 3 JAN. 2025
Publié le :

11 3 JAN. 2025